



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
SAGUENAY-LE FJORD

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Fermeture des entreprises jusqu'au 13 avril

Des secteurs à ne pas oublier dans la liste des services essentiels, rappellent la FCCQ et la CCISF

Chicoutimi, le 23 mars 2020 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (CCISF) prennent acte et comprennent la décision annoncée par le premier ministre du Québec, François Legault, de fermer l'accès physique pour toutes les entreprises qui ne sont pas des services essentiels jusqu'au 13 avril, afin de limiter la contagion. La FCCQ et la CCISF soulignent également l'importance d'élargir la notion de services essentiels à certaines entreprises privées œuvrant dans des secteurs précis de l'économie.

À la suite de l'annonce d'aujourd'hui, la FCCQ et la CCISF tiennent aussi à rappeler que bon nombre d'entreprises ont déjà adapté leurs pratiques et continueront d'exercer leurs opérations, que ce soit par le commerce en ligne pour les produits ou par des services de télétravail.

« C'est une décision responsable du gouvernement dans les circonstances. Nous le savons, c'est une situation exceptionnelle qui évolue rapidement et les conséquences sont importantes pour notre économie, en particulier pour les entreprises et les PME. Il sera important pour le gouvernement de bien clarifier les secteurs qui font partie des services essentiels, de bien communiquer ensuite l'information, puisque des questions semblent déjà apparaître chez bon nombre de membres de la FCCQ », a déclaré Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

Des questionnements quant aux services essentiels

La FCCQ et la CCISF insistent sur l'importance d'ajouter d'autres secteurs importants, comme les entreprises en agroalimentaire incluant toute la chaîne d'approvisionnement et leurs fournisseurs, les communications et les services de médecine privés.

« Il faudrait que les entreprises dont la production est nécessaire à l'opération des milieux considérés essentiels soient également incluses dans la liste. Par exemple, les fabricants d'emballages pour le secteur alimentaire, les stations-services, les services de nettoyage, etc. », ajoute M. Milliard.

« Nous sommes soulagés que le gouvernement n'impose pas un arrêt complet de la production des alumineries et des minières et que celles-ci se retrouvent sur la liste des services manufacturiers essentiels. Nous espérons que les impacts n'affecteront pas l'économie régionale à long terme. Du côté de l'industrie forestière, nous espérons que les démarches entreprises par Produits forestiers Résolu concernant ce secteur seront fructueuses et qu'ils pourront poursuivre leurs opérations. Ces complexes industriels produisent des biens essentiels, qui sont en forte demande dans la crise que nous vivons, » souligne Carl Laberge, président de la CCISF.

Un plan de soutien accru aux entreprises est nécessaire

La FCCQ et la CCISF rappellent par le fait même leur demande que le gouvernement mette en place dans les prochains jours toutes les mesures d'accompagnements nécessaires pour les entreprises et les PME touchées. Au cours des derniers jours et des dernières semaines, la FCCQ et la CCISF ont présenté plusieurs demandes pour venir en aide aux entreprises qui subissent les conséquences de la COVID-19.

LA FORCE DU RÉSEAU



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
SAGUENAY-LE FJORD

« Parmi celles-ci, une aide financière directe d'urgence qui pourrait les aider à absorber rapidement les contrecoups de cette crise majeure. Nous avons également proposé un moratoire sur les paiements de TPS et TVQ pour soutenir les entreprises qui éprouvent de graves problèmes de liquidité, notamment en ce qui concerne les comptes non encaissés », a conclu Charles Milliard.

À propos de la CCISF

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord est l'un des plus grands regroupements de gens d'affaires du Québec. Elle s'est donné la mission d'être un acteur incontournable du milieu économique régional en assurant un pôle d'influence favorisant le développement et le maillage des gens d'affaires sur tout le territoire qu'elle dessert.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Kathya Poutré

Agente de communication et des réseaux sociaux,
CCISF

Bur. : 418-543-5941 poste 222

Cell. : 581-574-0958

Félix Rhéaume

Directeur principal, Communications et relations
externes

Fédération des chambres de commerce du Québec

felix.rheaume@fccq.ca

Bureau : 514 844-9571, poste 3242

Cellulaire : 514 912-2639